

Saint Jean-Baptiste patron spécial des Canadiens-Français*(Circulaire au clergé.)*

} Archevêché de Québec,
 | 10 mai 1908.

Saint Jean-Baptiste déclaré par S. S. Pie X patron spécial de tous les Canadiens-Français.

Messieurs et chers Collaborateurs,

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, par l'entremise de son président l'honorable Monsieur Adélarde Turgeon, m'avait prié de solliciter du Souverain Pontife, pendant mon séjour à Rome, " la faveur insigne de la reconnaissance et de la proclamation de saint Jean-Baptiste, comme patron de tous les Canadiens-Français, en quelque endroit qu'ils se trouvent fixés. "

Sa Sainteté Pie X a accédé avec plaisir au vœu de la Société, et je vous transmets aujourd'hui le Bref par lequel Elle déclare d'une manière officielle " saint Jean-Baptiste patron spécial auprès de Dieu des fidèles Franco-Canadiens, tant de ceux qui sont au Canada que de ceux qui vivent sur la terre étrangère. "

Notre peuple a toujours eu pour le saint Précurseur une dévotion remarquable. Dès les premiers temps de la Colonie, — les annales de notre histoire en ont gardé le précieux souvenir — on célébrait avec éclat la fête de la Saint-Jean. De nos jours, surtout depuis la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste, chaque année le 24 de juin est regardé comme un jour de fête religieuse et nationale. Cet acte de bienveillance du Souverain Pontife augmentera encore cette dévotion, et nous attachera davantage à la religion et aux traditions de nos pères.

La religion a déterminé les événements qui ont donné naissance à notre race, elle a été notre force aux jours difficiles de notre histoire, elle a été partout et toujours l'infatigable champion de notre nationalité. J'en appelle au témoignage non suspect d'un écrivain protestant, français d'origine, qui, après avoir visité deux fois notre pays, a écrit sur celui-ci un ouvrage fort remarquable. " Si notre langue,